



MESSAGE D'INFORMATION
BILAN DE LA SITUATION ROUILLE VESICULEUSE DE L'ECORCE
DES PINS DANS LES LANDES

Contexte :

Depuis 2019 une épidémie de rouille vésiculeuse de l'écorce des pins due au développement du champignon ***Cronartium pini*** a causé d'importants dégâts sur de jeunes plantations de pins maritimes dans le secteur des communes de Léon, Magescq et Herm dans le département des Landes. La maladie a initialement été repérée dans les plantations jouxtant un champ de pivoines dont la culture a démarré en 2017.

Un suivi phytosanitaire spécifique annuel a été mis en place par le DSF pour inventorier et suivre annuellement l'évolution de la maladie dans les plantations atteintes et formuler des recommandations de gestion.

Parallèlement, une étude, financée par la CaissePhytoForêt, a été confiée à l'ANSES-LSV de Nancy pour étudier précisément le profil génétique de la population de rouille en présence.

Bilan :

Près de 900 ha de jeunes plantations de pins maritimes ont été atteintes par la maladie avec une sévérité d'autant plus importante que les peuplements étaient proches du champ de pivoines. L'étude génétique portant sur 434 prélèvements réalisés sur pins et pivoines par le DSF en 2021 et 2022, a mis en évidence une prédominance de la forme alternante du champignon et l'absence de différenciation entre les populations de rouille présentes sur les pivoines et celles présentes sur les pins. Les résultats de cette étude permettent d'établir un lien direct entre l'émergence de la maladie sur pins et l'installation des cultures de pivoines à proximité.

Suite aux recommandations du DSF visant à réduire la pression de l'inoculum de rouille, **154 ha de plantations** les plus atteintes (plus de 40% de plants atteints) **ont été broyées**. Des débroussaillages ont également été réalisés afin de favoriser la circulation de l'air au niveau des plants. Les échanges avec le producteur de pivoines ont abouti à une réduction en 2022 puis à une suppression totale des superficies cultivées à la fin de l'année 2023.

Les notations annuelles de la maladie sur les parcelles montrent depuis 2022 une stabilisation du périmètre concerné et du nombre total de plants atteints ou morts. Il est constaté au printemps 2024, une absence de fructifications du champignon malgré des conditions climatiques plutôt favorables.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, il est possible de considérer que la situation est revenue à un niveau de présence endémique de la maladie ne générant pas de dégât. Les actions menées de façon conjointe tant au niveau de la culture des pivoines qu'au niveau des peuplements de pins fortement atteints ont donc permis un **assainissement de la situation phytosanitaire** et la recommandation de différer les plantations de pins maritimes dans le secteur est levée.

Nombre de	2021	2022	2023
plantations suivies	56	24	19 (car 5 broyées)
plants notés	5600	2400	1900
plants sains	4191	1304	1208
plants morts ou atteints de rouille	1409 soit 25%	882 soit 37%	692 soit 36%



Figure 1 Fructifications de Cronartium pini sur pin



Figure 2 Champ de pivoinnes et pins atteints au fond



Figure 3 Plantation de pin maritime broyée

Pour en savoir plus, consulter <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/132629>